

COMMUNIQUE

Les Obédiences maçonniques signataires tiennent à exprimer toute leur indignation et leur réprobation devant l'incendie d'une salle de prière musulmane à Saint-Priest et la profanation, début décembre, de plusieurs centaines de tombes des carrés musulman et israélite du cimetière de Notre-Dame-de-Lorette près d'Arras.

Ces actes ignobles portent très gravement atteinte à la liberté de conscience et au libre exercice du culte garantis au sein de la République française par la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État.

Refusant leur banalisation, les Obédiences maçonniques signataires dénoncent la multiplication au cours des derniers mois, de ces actes de vandalisme qui, lorsqu'ils ne sont pas le reflet de la bêtise la plus lamentable, dénotent la persistance dans notre pays de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie.

Les Francs-Maçonnnes et les Francs-Maçons des Obédiences signataires rappellent leur attachement intangible au principe de laïcité comme socle du pacte républicain assurant la pleine liberté de conscience pour tous les citoyens. Ils réaffirment l'absolue nécessité d'avoir un espace neutre, porteur de dialogue, de compréhension et d'échange défini par cet espace laïque.

**Grand Orient de France : Grand Maître Pierre LAMBICCHI
Fédération Française du Droit Humain : Président Michel PAYEN
Grande Loge Féminine de France : Grande Maîtresse Yvette NICOLAS**

Paris, le 29 décembre 2008